



APPEL D'OFFRES

EVALUATION DE L'IMPACT DU DISPOSITIF « PRETS FRENCH FAB »



TYPE DE PROCEDURE

Marché privé, passé en appel d'offres ouvert à l'issue duquel sera retenue l'offre la mieux-disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

1. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

Bpifrance, a pour mission de contribuer à faire de la France un pays d'innovation et d'entrepreneurs. L'action de Bpifrance s'articule autour de quatre métiers complémentaires :

- Le soutien de l'innovation ;
- La garantie des financements bancaires et des interventions des organismes de fonds propres ;
- Le financement des investissements et du cycle d'exploitation aux côtés des établissements bancaires ;
- Le financement en fonds propres pour renforcer le capital.

Le programme des Investissements d'Avenir (PIA), lancé par le Gouvernement en 2009 et adopté par la loi de finance rectificative du 9 mars 2010, vise à provoquer une amélioration du potentiel de croissance et d'emplois de l'économie française en finançant des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, avec un principe de co-financement pour chaque projet. Doté de près de 57 milliards d'euros, le PIA, piloté par le Secrétariat Général pour l'Investissement (SGPI), se compose de différentes actions mises en œuvre par des opérateurs publics, dont l'action « Prêts French Fab », opérée par Bpifrance.

La présente étude est destinée au comité de pilotage du dispositif Prêts French Fab (ex. Prêt Industrie du Futur »

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. Entité acheteuse

Bpifrance Financement société anonyme au capital de 839 907 320 € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 320 252 789.

2.2. Contexte du projet

Le redressement productif de la France suppose l'augmentation des capacités de production installées et un levier sur l'investissement des entreprises qu'elles soient engagées dans une démarche de lancement industriel de nouveaux produits, de transformation majeure de leur organisation de production, de croissance capacitaire ou de relocalisation d'activités.



Cette politique implique également que les ressources publiques soient concentrées sur les projets à fort enjeu et que les potentialités de retour sur investissements soient notablement supérieures aux tendances habituellement constatées dans les grands secteurs manufacturiers.

Le Prêt French Fab est un prêt sans garantie distribué par Bpifrance Financement et destiné à financer en priorité les investissements à faible valeur de gage ayant une composante corporelle et, éventuellement, immatérielle.

Le Prêt French Fab vise à accompagner de nouveaux projets conduisant à un accroissement des capacités industrielles en France, à la mise sur le marché de nouveaux produits ou à l'exploitation de nouveaux processus pour l'entreprise, y compris intégrant des technologies et usages de l'Industrie du futur. A cet effet, il s'articule autour de deux volets :

- **L'ambition Technologies et usages du futur**, ouverte aux entreprises de tous secteurs, pour les programmes d'investissements visant l'acquisition et l'intégration, dans leurs processus ou dans leurs produits, d'équipements et d'usage relevant des technologies et usages de l'Industrie du futur, d'un montant minimal de 100 k€ ;
- **L'ambition Croissance**, réservée aux entreprises industrielles, pour les programmes d'investissements d'un montant minimal de 1,5 M€ et de 24 mois au plus visant un accroissement des capacités, à la mise sur le marché de nouveaux produits ou à l'exploitation de nouveaux processus par l'entreprise.

Ce dispositif s'adresse aux PME et ETI de plus de 3 ans, en bonne santé financière (cotation Banque de France inférieure ou égale à 5). Le Prêt, d'un montant supérieur à 100 000 € (pour le volet Technologies et Usages du Futur) est remboursable sur une durée de 3 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum.

Ce dispositif permet de mettre en place un financement total d'au moins 1,5 milliards d'euros, mobilisant un effet de levier de 2 via l'octroi de 787 millions d'euros de Prêts French Fab distribués par Bpifrance Financement.

Ce dispositif a été mis en place dans le cadre de la Convention entre l'Etat, l'EPIC Bpifrance et Bpifrance Financement du 8 décembre 2014 publiée au JORF.

Le dispositif « Prêts French Fab » (ex- Prêts Industrie du Futur) a été déployé le 30 novembre 2016 et sa situation est la suivante au 15 mars 2019 : 327 Prêts French Fab réalisés pour un montant total de 458 M€, soit 58% de la capacité d'engagement totale.

Documents de référence

- **Convention du 8 décembre 2014** entre l'Etat, l'EPIC Bpifrance et Bpifrance Financement relative au programme d'investissements d'avenir (action « Prêts pour l'industrialisation Prêts Croissance Industrie »)
- **Avenant n°1 du 23 décembre 2015** à la convention du 8 décembre 2014 entre l'Etat, l'EPIC Bpifrance et Bpifrance Financement relative au programme d'investissements d'avenir (action « Prêts pour l'industrialisation Prêts Croissance Industrie »)
- **Avenant n°2 du 19 septembre 2016** à la convention du 8 décembre 2014 entre l'Etat, l'EPIC Bpifrance et Bpifrance Financement relative au programme d'investissements d'avenir (action « Prêts pour l'industrialisation Prêts Croissance Industrie »)
- **Avenant n°3 du 15 novembre 2018** à la convention du 8 décembre 2014 entre l'état, l'EPIC Bpifrance et Bpifrance Financement relative au programme d'investissement d'avenir (action « Prêts pour l'industrialisation Prêts Croissance Industrie »)
- **Cahier des charges « Prêts French Fab »** approuvé par le comité de pilotage Investissements d'avenir du 5 octobre 2018



3. OBJET DU MARCHÉ

3.1. Champs de l'étude / Description du besoin

Le Comité de pilotage (Copil) du dispositif « Prêts French Fab » souhaite mesurer les résultats intermédiaires de l'action par rapport aux objectifs fixés initialement. Cette évaluation doit fournir une estimation des conditions de déploiement de ces prêts et de leur additionnalité dans le schéma de financement des projets. Des pistes d'analyse pourront être proposées en vue d'identifier dans le cadre d'une évaluation ultérieure, les premiers impacts des prêts octroyés sur les bénéficiaires et les territoires.

L'évaluation, objet du présent marché, se décompose en trois blocs principaux et un bloc complémentaire qui nécessitera une évaluation plus fine *a posteriori* :

- **La caractérisation *ex ante* des bénéficiaires pour chacune des 2 ambitions, « Croissance » et « Technologies et usages du Futur » :**
 - **Cartographie du profil des entreprises bénéficiaires** (types d'entreprises, cotations BdF, secteurs d'activité, répartition géographique, trajectoire de croissance) ;
 - **Typologie des projets retenus :**
 - Objectifs des projets
 - Pour l'ambition Technologies et Usages du Futur : principales technologies mobilisées et leur caractère innovant (technologies de production, de commande, de contrôle, humain augmenté, etc.) – cf. annexe 2 ;
 - Pour l'ambition Croissance : augmentation des capacités de production, lancement industriel de nouveaux services, outils ou procédés, transformation majeure de l'organisation, impact sur la redynamisation d'un territoire etc. – cf. annexe 3 ;
 - Montant des assiettes, durée du projet, durée du prêt, etc. ;
 - Bénéfices environnementaux (production d'énergies renouvelables, efficacité énergétique, pollution de l'air, réduction des déchets, etc.) ;
 - Typologie des actifs financés par maturité de prêt.

Sur ces dimensions, le prestataire donnera également le profil-type des bénéficiaires. Cette analyse inclura, pour chacune des ambitions, une composante régionale.

- **Les moyens consacrés à la distribution du prêt vers les cibles définies par le cahier des charges**

Le prestataire évaluera notamment comment s'est faite la distribution du prêt entre les entreprises industrielles et non industrielles, sur le volet « Technologies et usages du futur ».

- **L'additionnalité du dispositif, appréciée à l'aune des aspects suivants :**
 - Le positionnement du prêt par rapport à d'autres solutions de financement mises en place par la sphère publique (ex : PPI, Prêt robotique, PIPC...)
 - Le facteur différenciant du prêt pour le porteur de projet (durée, différé d'amortissement, absence de sûretés exigées, taux d'intérêt, etc.) ;
 - L'impact du prêt sur l'impulsion du projet et son caractère incitatif, les alternatives de financement (prioritairement privées) qui auraient pu permettre de financer le projet en l'absence de prêt French Fab ;
 - L'effet de levier sur les partenaires bancaires ou autres financements du projet : l'objectif est d'évaluer l'effet produit par la mobilisation d'un euro public sur le financement du projet ;
- **Complémentaire : premières pistes d'analyse de l'impact du dispositif sur les entreprises bénéficiaires (ex. atteinte des objectifs fixés, etc.)**



3.2. Exécution de l'étude

L'évaluation du dispositif « Prêts French Fab » est organisée et pilotée par un Comité de pilotage composé du directeur général des entreprises, de la directrice générale du trésor, du secrétaire général pour l'investissement et du directeur général de Bpifrance ou de leurs représentants.

Le prestataire réalisera l'étude en collaboration avec l'équipe du Pôle Evaluation, Conjoncture, Macroéconomie de la Direction de l'Evaluation, des Etudes et de la Prospective de Bpifrance.

Il proposera une méthodologie permettant de répondre aux questions évaluatives ci-dessus. Il justifiera des données nécessaires à l'exécution de sa méthode et détaillera la modalité d'accès ou d'obtention. Il disposera des données et documents mis à disposition par le Comité de Pilotage, complétés par des travaux d'enquêtes de terrain et les informations fournies par les entreprises bénéficiaires au travers d'entretiens. Il est précisé que l'entreprise bénéficiaire d'un Prêt French Fab est tenue de répondre lorsqu'elle est sollicitée pour l'évaluation du dispositif.

Le Comité de Pilotage assurera notamment le suivi et la validation des prestations et des livrables remis par le titulaire. Le Comité de Pilotage apportera des éclairages et fournira un avis à chaque étape clef de l'étude.

Le Comité de Pilotage se réunira en tant que de besoin avec le prestataire, et notamment :

- A l'occasion du démarrage de l'étude ;
- Lors de chaque présentation de résultats intermédiaires ;
- Au terme de l'étude.

La validation des livrables relèvera de la responsabilité des seuls commanditaires de l'étude.

3.3. Lieu de prestation

La prestation sera réalisée dans les locaux du titulaire.

3.4. Présentation de l'offre

L'offre précisera :

- Le nom et l'adresse du candidat ;
- Les compétences et expériences dans le domaine de l'analyse d'impact du financement, des projets industriels et de la transition écologique ;
- La composition de l'équipe en charge du projet ainsi que la désignation d'un chef de projet. Les identités et CV des différents membres de l'équipe projet figureront dans le dossier ;
- La méthodologie proposée sur la base du présent cahier des charges ;
- L'échéancier détaillé de la mission et le nombre de jours de consultant, un devis détaillé ainsi que le coût total HT et TTC de la mission ;
- Les outils et moyens mobilisés pour la mission.

3.5. Durée d'exécution

Le marché aura une durée d'exécution calendaire de 4 mois.

Le livrable final est attendu pour la fin septembre 2019 au plus tard.

3.6. Planning prévisionnel

Le planning prévisionnel de la prestation se déroulera comme suit :



- Démarrage de la prestation : min juin 2019
- Fin de la prestation : fin septembre 2019

3.7. Livrables

Le prestataire livrera les résultats de ses analyses sous forme d'un rapport rédigé intégrant le détail de la méthodologie suivie et les données utilisées pour réaliser les travaux ainsi que les résultats obtenus. Cette documentation complète sera assortie d'un document de synthèse au format « visuel » susceptible de pouvoir être présenté dans un temps court. En outre, il pourra être demandé au prestataire de participer à la valorisation des résultats de l'étude aux côtés d'un membre du Comité de Pilotage.

3.8. Cession de droits

Le prestataire retenu s'engagera à céder à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation.

4. MODALITES DU MARCHE

4.1. Mode de facturation

La prestation se fera en mode forfait.

4.2. Modalité de paiement

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5. DEROULEMENT DE L'APPEL D'OFFRES

5.1. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

5.2. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

5.3. Demande de renseignements et documents complémentaires

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires :

Alexandre LEKINA : alexandre.lekina@bpifrance.fr

Baptiste THORNARY : baptiste.thornary@bpifrance.fr

Le courriel devra obligatoirement avoir pour objet « **APPEL D'OFFRES – Bpifrance Evaluation PRETS FRENCH FAB** ».



5.4. Contenu des réponses

Les réponses au présent appel d'offres seront rédigées en français et sont attendues pour le 31 mai 2019 à 17h00 aux adresses électroniques suivantes :

alexandre.lekina@bpifrance.fr
baptiste.thornary@bpifrance.fr

Le courriel aura pour objet « **APPEL D'OFFRES** – Bpifrance Evaluation PRETS FRENCH FAB » et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Le candidat fournira à l'appui de son offre, assortie des coûts évalués :

- Un dossier de présentation complet de sa candidature, mettant en avant son expertise dans le domaine de l'économie industrielle et de l'évaluation de dispositifs publics,
- Une liste exhaustive de références de contrats ou de missions similaires,
- Un ou plusieurs exemples de travaux effectués, sous couvert de confidentialité,
- Un ou des CVs types de prestataires (sous-traitance partielle à préciser) susceptibles d'intervenir dans cette mission d'étude,
- Un extrait K Bis, avec les documents relatifs aux pouvoirs de personnes habilitées à les engager avec copie du jugement, si le candidat est en redressement judiciaire.
- La justification de la régularité de sa situation fiscale et sociale.

Les candidats communiqueront une adresse courriel authentifiée et sécurisée. Cette adresse courriel sera également utilisée pour la conduite des échanges et pour communiquer la décision d'attribution du marché.

Les dossiers, qui seraient reçus par voie électronique et/ou par courrier après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.

Bpifrance Financement convoquera les prestataires ayant présenté les meilleures offres en vue d'une audition par les membres du Comité de Pilotage du dispositif « Prêts French Fab » ou leurs représentants et d'une négociation avant le choix du prestataire. **Cette audition aura lieu le 7 juin 2019 à Paris dans les locaux de Bpifrance ou du SGPI.**

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :

- | | |
|---|------|
| ● Critère 1 : Compétences filières industrie, métier financement et connaissances économiques | 20 % |
| ● Critère 2 : Expériences antérieures dans des missions d'études d'impact | 30 % |
| ● Critère 3 : Méthodologie déployée et respect du calendrier | 30 % |
| ● Critère 4 : Conditions financières de la proposition | 20% |

La proposition de réponse au présent appel d'offres ne devra pas dépasser 50 000 € TTC.

A noter : Le candidat sélectionné devra être en mesure de justifier de la régularité de sa situation fiscale et sociale.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.



ANNEXE 1 : DESCRIPTIF DES DONNEES MISESA DISPOSITION

1. Numéro SIREN de l'entreprise,
2. Raison sociale de l'entreprise,
3. Code NAF,
4. Libellé NAF,
5. Catégorie juridique,
6. Date de création de l'entreprise,
7. Montant de la valeur ajoutée à l'octroi,
8. Chiffre d'affaires à l'octroi,
9. Effectif à l'octroi,
10. Total bilan à l'octroi,
11. Taille d'entreprise,
12. Localisation d'exécution du programme,
13. Date d'octroi
14. Montant total du prêt
15. Cotation BdF à l'octroi,



ANNEXE 2 : FICHE D'ELIGIBILITE PRET FRENCH FAB – TECHNOLOGIES ET USAGES DU FUTUR

Descriptif Du Projet :

* Champ obligatoire

Votre e-mail bpi france *

E-mail du contact de l'entreprise *

Pour alimentation des bases de données de la Direction de l'Offre et Produits.

ENTREPRISE :

Raison Sociale *

SIREN *

Code APE *

Code Postal *

PROGRAMME :

Numéro Dossier Commercial *

Code Postal du lieu du programme d'investissement .

Emplois créés et/ou maintenus sur le site à la suite du programme.

Titre du Projet *

Description du projet d'investissement (200 caractères minimum - 2 000 maximum) *

EMPLOIS

Montant total des investissements * € (plan de financement de l'année)

dont immatériel * €

dont équipements de production * €

RESSOURCES

Banques * €

PIF Techno * €

Autres * €

Caractéristiques :

PRINCIPALES TECHNOLOGIES MOBILISÉES :

I - Technologie de production, de commande et de contrôle

Equipements produisant ou utilisant des matériaux nouveaux

Matériaux massifs : non métalliques : céramiques, hybrides, biosourcés, verres, polymères et composites, polymères haute performance, polymères avec propriétés physico-chimiques (échangeuse d'ions, nano-capillaire, conducteur, pour membranes fonctionnalisées...); aciers haute performance, superalliages, alliages pour super magnets, phases intermétalliques; Poudres : poudres pour impression 3D et near net shape; matériaux hybrides et mixtes (métal-oxyde-polymère); matériaux aux configurations bio-inspirés; Nanomatériaux et nanotechnologies.

Equipements de fabrication

Impression 3D, near net shape, soudage haute-performance, machine programmable innovante ou optimisée (ex : cumulant tournage et fraisage...), contrôle de la reproductibilité du procédé ou des matériaux, production chimique en continu intensifiée, membranes et catalyseurs innovants, fonctionnalisation de surface, réacteurs innovants (utilisant des organes artificiels, des cellules fixées, de la biologie de synthèse, des organites cellulaires, des biomolécules, des composants bio-similaires artificiels).

Systèmes d'automatisation et de robotisation

Dont machine spéciale : fabriquée pour répondre à un besoin spécifique de l'entreprise d'automatisation de fabrication, d'assemblage, de test ou encore de conditionnement.
Robot (y compris module d'application, ingénierie, cellule robotisée), robot de convoyage (AGV y compris le système de localisation et guidage, de gestion et traçabilité des pièces...), picking et kitting intelligent; automate programmable industriel ou automate logiciel.
Exclusion : machines-outils.

Système de surveillance multiphysique (couplant plusieurs capteurs) de l'outil de production et du site

Dont systèmes intégrant : vision industrielle, caméra, laser, traitement de l'image, entrées / sorties pour la synchronisation et action, capteurs, effecteurs, composants intelligents, systèmes de sécurité et de surveillance à distance.

II - Humain augmenté

Cobotique industrielle et exosquelette

Cobotique industrielle et exosquelette (systèmes robotiques ou de suppléance mécaniques), réalité virtuelle, réalité augmentée, interfaces hommes-machines coopérative intelligente (intelligence répartie, mood detection...).

III - Entreprise connectée, pilotée, optimisée

Systèmes numériques pour le pilotage et l'optimisation de la production

Dont maquette numérique, fiabilité des systèmes mécatroniques, conception et qualification virtuelle de l'outil de production, SPC (contrôle statistique des procédés) automatisé, outils (à usage interne ou commercial) destinés à faciliter/optimiser le développement de services ou de contenus numériques ou permettant d'améliorer significativement la qualité de ces services ou de ces contenus (par exemple : outils d'édition numérique de livres enrichis, outils d'animation pour l'industrie audiovisuelle).

Systèmes d'intelligence et de management opérationnels

Dont systèmes d'optimisation de la maintenance, de maintenance prédictive, systèmes de planification, de pilotage, d'ordonnancement, de reconfiguration dynamique et temps réel des processus de production, de traçabilité... Gestion centralisée des machines
Progiciel de gestion intégrée (ERP, SCM, etc.) ayant un impact structurant sur le cœur de métier de l'entreprise. Hors fonctions support (exemples : RH, comptabilité...)



Simulation et optimisation des procédés

Dont simulation et optimisation de processus de production, conception et modélisation de systèmes ou de l'usine, simulation des coûts en s'appuyant sur le calcul intensif, logiciels de CAO et simulations, cloud, big data, SAAS, modélisation et simulation des systèmes cyber-physiques, simulation Hardware-in-the-loop, intelligence artificielle, deep learning

Système de gestion du cycle de vie des produits (de la conception à la fin de vie)

Dont système de conception numérique des produits, de chainage numérique, de simulation et d'optimisation des produits.

IV - Technologies numériques innovantes

Produits et équipements connectés dans l'entreprise

Intégration des objets connectés ou communicants dans les procédés en lien avec un projet d'automatisation, par exemple pour le suivi des pièces, produits, équipements, production (Flashcode, gravage laser, RFID, capteur connecté, technologies sans contact, radio ...)

Systèmes embarqués (non nécessairement communicants, électronique et/ou logiciel) permettant d'améliorer les performances, l'ergonomie, l'intelligence d'un produit commercialisé par l'entreprise (dans le cas de l'enrichissement de l'offre) ou d'un outil qu'elle utilise (dans le cas de l'intégration d'outils numériques).

Applications numériques, mobiles ou sociales

Dont les technologies d'exploitation massive de données (serveurs et outils logiciels) et les outils de travail collaboratif internes.

Infrastructures d'échanges de données et sécurité numérique des produits et des processus

Dont les solutions et équipements numériques pour le renforcement de la sécurité numérique (cybersécurité, protection numérique contre la contrefaçon, etc.) des activités de l'entreprise ou des produits qu'elle commercialise.

Enrichissement substantiel d'une offre logicielle

Applicable pour les projets relevant de l'enrichissement de l'offre, en se limitant aux entreprises qui commercialisent des outils logiciels. Enrichissement substantiel, par exemple au travers d'un passage en mode SaaS (software as a service) d'un outil logiciel.

V - Relations clients, fournisseurs, supply chain

Relations clients, fournisseurs, supply chain

Outils d'échange de données avec les partenaires externes (exemples : traçabilité, facturation électronique, livraison), outils de travail collaboratif par exemple l'utilisation de plateforme collaborative de co-conception de produits, l'appropriation d'une maquette numérique partagée, etc.

BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL :

Bilan environnemental généré par le dispositif Prêt Industrie du Futur - Technologies et Usages du Futur

Le bénéficiaire du prêt a identifié les bénéfices environnementaux majeurs du programme d'investissement en s'appuyant sur les axes ci-dessous :

(Plusieurs choix possibles)

- Production d'énergies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Pollution de l'air
- Réduction de la consommation de ressources
- Réduction des déchets
- Préservation de la biodiversité
- Analyse du Cycle de Vie - Ecoconception
- Responsabilité sociétale



ANNEXE 3 : FICHE D'ELIGIBILITE PRET FRENCH FAB – CROISSANCE

Descriptif Du Projet :

* Champs obligatoires

Votre e-mail bpifrance *

E-mail du contact de l'entreprise *

Pour alimentation des bases de données de la Direction de l'Offre et Produits.

ENTREPRISE :

Raison Sociale *

SIREN *

Code APE *

Code Postal *

PROGRAMME :

Numéro Dossier Commercial *

Code Postal du lieu du programme d'investissement .

Emplois créés 0 et/ou maintenus 0 sur le site à la suite du programme.

Titre du Projet *

Description du projet d'investissement (200 caractères minimum - 2 000 maximum) *

EMPLOIS

Montant total des investissements * € (plan de financement de l'année)

dont immatériel * €

dont équipements de production * €



RESSOURCES

Banques * €
PIF Techno * €
Autres * €

Caractéristiques :

OBJECTIFS VISÉS

(cocher les 3 / 4 objectifs majeurs maximum)

- augmentation des capacités de production,
- lancement industriel de nouveaux produits, services ou procédés,
- transformation majeure de l'organisation de la production,
- relocalisation d'activités,
- diversification de l'activité,
- intégration de nouvelles technologies de production (rupture),
- investissement relevant de l'undes 34 plans industriels,
- Autre

BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL :

Bilan environnemental généré par le dispositif Prêt Industrie du Futur - Ambition Croissance

Le bénéficiaire du prêt a identifié les bénéfices environnementaux majeurs du programme d'investissement en s'appuyant sur les axes ci-dessous :

(Plusieurs choix possibles)

- Production d'énergies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- Pollution de l'air
- Réduction de la consommation de ressources
- Réduction des déchets
- Préservation de la biodiversité
- Analyse du Cycle de Vie - Ecoconception
- Responsabilité sociétale